

NORME
INTERNATIONALE

ISO
1600

Deuxième édition
1990-12-01

**Plastiques — Acétate de cellulose —
Détermination de l'absorption de lumière sur
éprouvettes moulées produites en utilisant
différentes périodes de chauffage**

Sample Document

*Plastics — Cellulose acetate — Determination of light absorption on
moulded specimens produced using different periods of heating*

get full document from standards.iteh.ai



Numéro de référence
ISO 1600:1990(F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 1600 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 61, *Plastiques*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 1600:1975), dont elle constitue une révision technique mineure.

© ISO 1990

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation Internationale de normalisation
Case Postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse

Plastiques — Acétate de cellulose — Détermination de l'absorption de lumière sur éprouvettes moulées produites en utilisant différentes périodes de chauffage

AVERTISSEMENT — La présente Norme internationale peut comporter des matériaux, des opérations et un équipement à risques. Elle n'a pas pour but de répondre à tous les problèmes de sécurité associés à son utilisation. Il est de la responsabilité de l'utilisateur qui applique la présente Norme internationale de consulter et d'établir les mesures appropriées de sécurité et de santé et de déterminer l'applicabilité de leurs limites avant sa mise en œuvre.

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale prescrit une méthode pour la détermination de l'absorption de lumière par l'acétate de cellulose, en employant des éprouvettes prélevées dans deux objets moulés qui ont été produits en adoptant différentes périodes de chauffage.

Le but de cette méthode est d'obtenir des mesures quantitatives, compatibles avec l'appréciation visuelle, du jaunissement et de la clarté, et de la variation de ces propriétés lors du moulage. Les déterminations sont effectuées sur de l'acétate de cellulose sous forme plastifiée plutôt qu'en solution, afin d'obtenir un guide plus sûr de son comportement dans les matières plastiques.

La méthode réduit au minimum les effets dus au trouble ou aux imperfections des éprouvettes.

Elle convient aux acétates de cellulose ayant un titre en acide acétique de $54 \% \pm 2,5 \%$. Elle peut aussi être applicable à d'autres plastiques transparents et peu colorés, qui peuvent être moulés dans les conditions prescrites.

2 Références normatives

Les normes suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Norme internationale. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur.

1) À publier.

Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 565:1990, *Tamis de contrôle — Tissus métalliques, tôles métalliques perforées et feuilles électroformées — Dimensions nominales des ouvertures.*

ISO 585:1990¹⁾, *Plastiques — Acétate de cellulose non plastifié — Détermination de l'humidité.*

3 Principe

L'absorption de la lumière visible par l'acétate de cellulose est généralement maximale dans le bleu et décroît linéairement tout au long du spectre de la lumière jusqu'au rouge. Deux mesures d'absorption sont donc suffisantes pour la caractériser, l'une dans le rouge, l'autre dans le bleu.

Pour déterminer la densité optique initiale, des éprouvettes ayant subi le chauffage minimal possible au cours du moulage sont utilisées. Les densités optiques pour la lumière bleue et pour la lumière rouge sont mesurées au moyen de filtres de couleur prescrits. La densité optique calculée pour une épaisseur de 25 mm est notée comme «absorption de lumière initiale».